

Ei Electronics

Déclaration de Conformité UE

Le soussigné représentant :

Ei Electronics

Shannon Industrial Estate,
Shannon,
Co.Clare,
Ireland

Déclare que les modèles de détecteurs de fumée optique 9V suivants

Ei105B-FR

Ei105C-FR

Ei105CH-FR

Ei105H-FR

100 357 (Avidsen)

Sont conformes aux dispositions de la/du :

Règlementation des Produits de Construction (UE) n° 305/2011

Norme Appliquée

EN 14604:2005 + AC:2008

AFNOR 0333

Directive CEM 2014/30/UE

Normes Appliquées

EN 50130-4:2011 + A1:2014

EN 61000-6-3:2007 + A1:2011/AC:2012

Directive 2012/19/UE du Parlement Européen et du Conseil du 4 Juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS 2) et Directive Déléguée (UE) 2015/863

Règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Lieu de fabrication :

Ei Electronics. Shannon Industrial Estate, Shannon, Co.Clare, Ireland

Le signataire autorisé de cette déclaration de conformité est :

Dr. Michael Byrne
Director of Engineering
Ei Electronics

Signature

